

CODE d'ETHIQUE du groupe Maurilait Production Ltée

Notre Credo

Nous croyons:

- Que la Culture du groupe Maurilait Production Ltée repose sur des valeurs fortes et fondamentales,
- Que l'Intégrité est le fondement même de ces valeurs et représente une garantie solide aux actionnaires, au personnel, aux clients, aux fournisseurs et aux collectivités,
- Que la dignité n'a pas de hiérarchie et représente le trésor intime de chacun,
- Que le Respect de l'autre et la Reconnaissance Mutuelle sont des éléments essentiels dans nos relations,
- Que l'Ecoute est une source d'enrichissement en puisant chez l'autre la différence,
- Que le Professionnalisme, la Créativité et l'Innovation assurent notre croissance et la pérennité de nos actions,
- Que l'Equité est garante de justice sociale et de liberté,
- Que la Loyauté assure, dans la sérénité, la continuité de nos relations,
- Que tout ceci mène à la qualité de nos services, de nos produits et de nos relations et nous conforte dans nos convictions et dans l'accomplissement de nos tâches et responsabilités.

Nos Principes Fondamentaux

a) Vis-à-vis de nos actionnaires

- Leur assurer une gestion saine empreinte de bonne gouvernance et de professionnalisme ;
- Leur fournir régulièrement des informations concernant l'entreprise ;
- Protéger, conserver, faire fructifier leurs avoirs ;
- Les consulter pour tout projet matériel pouvant modifier la structure des opérations.

b) Vis-à-vis de nos employés

- Leur assurer une rémunération équitable et des conditions de travail favorisant leur épanouissement ;
- Communiquer honnêtement et ouvertement avec eux ;
- Etre accessible et à l'écoute de leurs idées et de leurs requêtes ;
- Leur garantir un traitement digne, équitable et intègre en toute situation ;
- Les protéger de tout danger au travail ;
- Promouvoir le développement et le meilleur usage possible de leurs talents.

c) *Vis-à-vis de nos clients*

- Leur offrir des produits et services de qualité ;
- Les traiter avec courtoisie et respect ;
- S'assurer que les produits et les services offerts soient conformes aux normes.

d) *Vis-à-vis des fournisseurs et des tiers avec lesquels elles traitent*

- Rechercher les meilleures conditions d'achat;
- Promouvoir une compétition saine ;
- Assurer, autant que possible, un partenariat à long terme, favorisant la régularité et un bon équilibre qualité/prix ;
- Rechercher, de préférence, des fournisseurs intègres avec lesquels peut se développer un climat de confiance mutuelle.

e) *Vis-à-vis des collectivités*

- Respecter les lois et coutumes du pays et celles des pays étrangers dans lesquels nous opérons ;
- Porter l'attention qu'il se doit à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement ;
- Conduire nos activités en entreprises responsables à Maurice comme à l'étranger et contribuer ainsi à un développement durable.